



École alsacienne

Les Bourses Charcot



Depuis septembre 2011, l'École alsacienne et le Collège Ronsard de Tremblay-en-France ont mis en place un partenariat fondé sur des rencontres culturelles et pédagogiques entre les élèves de deux collèges.

Ce partenariat a conduit, en 2014, à la création de bourses de scolarité complètes, proposées aux élèves du collège Ronsard qui souhaitent poursuivre leur scolarité de lycée à l'École alsacienne. Ces bourses ont été nommées bourses Charcot, en hommage à l'explorateur et médecin Jean-Baptiste Charcot (1867-1936) qui fut élève à l'École alsacienne.

Procédure de recrutement

Déroulement de la sélection

- Le collège Ronsard présente les bourses Charcot aux élèves et parents d'élèves de troisième.
- Les élèves qui désirent postuler remplissent un dossier de candidature dans lequel figure une lettre de motivation, écrite par l'élève, et l'avis du professeur principal.
- Une rencontre est organisée entre les professeurs principaux des élèves qui postulent et des représentants de la commission des bourses Charcot. Une première sélection est effectuée à partir des informations fournies.
- Les élèves sélectionnés et leurs parents sont invités à rencontrer les membres de la commission des bourses Charcot, à l'École alsacienne, au mois de juin.
- Les réponses sont adressées aux familles.



École alsacienne

Nombre de bourses proposées

Chaque année, l'École alsacienne peut retenir 3 ou 4 candidatures.

En 2018/2019, 11 élèves, scolarisés de la 2e à la Terminale, sont titulaires d'une bourse Charcot. Par ailleurs, l'École alsacienne propose également des bourses de scolarité simples, totales ou partielles. Ainsi, 8,6 % des élèves de l'établissement bénéficient d'une scolarité aidée.

Critères de sélection

- critère social : les revenus de la famille de l'élève candidat ne doivent pas dépasser le barème établi par l'École alsacienne. Il faut noter que ce barème est supérieur au barème retenu par l'Éducation nationale. Il est réévalué chaque année. Un élève dont la candidature est retenue mais qui ne rentre pas dans les critères des bourses Charcot peut se voir proposer une bourse simple.
- résultats scolaires : l'École alsacienne attend un bon niveau scolaire général et privilégie l'homogénéité des résultats.
- motivation : la motivation de l'élève est essentielle. Les élèves doivent notamment avoir conscience de la difficulté supplémentaire engendrée par la durée des trajets entre le domicile et l'établissement scolaire.

Prise en charge financière

Les bourses Charcot couvrent les frais suivants :

- Les droits de scolarité en totalité,
- Les débours récupérés en totalité,
- Les cotisations APEEA en totalité,
- Les voyages de classes et/ou de niveau obligatoires en totalité dont les visites sur place le cas échéant,
- Les frais de demi-pension avec application du quotient familial établi par la Région Ile de France pour l'année scolaire en référence,
- Les sorties culturelles en totalité,
- Les achats de manuels et des ouvrages de lecture en totalité,
- Une activité annexe en totalité (le suivi d'une activité annexe n'est pas obligatoire)
- Les études encadrées au lycée (ces études ne sont pas obligatoires)

Toutes les autres dépenses demeurent à la charge des familles, il en va ainsi de l'achat des tee-shirts de sport de l'École et des frais de transport notamment.



École alsacienne

<p>École alsacienne établissement privé laïque sous contrat d'association avec l'État école primaire, collège, lycée de 1800 élèves</p> <p>109 rue Notre-Dame-des-Champs 75006 Paris RER B - Port Royal</p>	<p>Collège Pierre de Ronsard établissement public en Réseau d'éducation prioritaire (REP) collège de 800 élèves</p> <p>74 Rue Pierre de Ronsard 93290 Tremblay-en-France RER B - Vert-Galant</p>
---	--